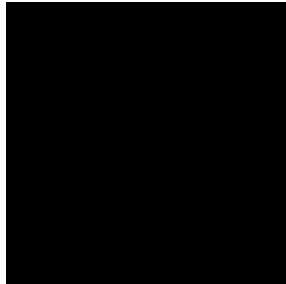


Académie des Sciences.

Belles lettres et Arts de Savoie



Hommage au Professeur Pierre Duparc (1912-2003)

Membre titulaire de l'Académie de Savoie

prononcé à la séance académique du 19 décembre 2012

par M. Julien Coppier,

attaché de conservation aux archives départementales de la Haute Savoie
membre effectif de l'Académie florimontane

Pierre Duparc, une carrière entre droit et histoire ...

I. Ses origines annéciennes

Pierre Duparc naît le 22 mai 1912 à Annecy. Cette ville, son château, son Palais de l'Isle, ses vieilles arcades et ses vieux quartiers, témoignages du passé auxquels il consacra plus tard de nombreux travaux, sont sans doute à l'origine de son goût de l'Histoire et de sa vocation.

Il est le fils de l'estimé docteur Joseph Duparc, né à Annecy le 5 juin 1875, et de Marthe Bonnet. Conseiller municipal d'Annecy, J. Duparc est un farouche républicain. Après la Libération de la ville, le 19 août 1944,

il fait partie de ceux qui condamnent vigoureusement les changements de noms de rues intervenus sous le régime de Vichy¹. Il figure également au titre des pionniers sportifs².

François Duparc (Sillingy, 1808 - Vovray-en-Bornes, 1877), un des grands-oncles de Pierre Duparc, avocat libéral, siégea avec la gauche modérée à l'Assemblée nationale de 1871 à 1876.

Ces exemples familiaux lui fournissent le modèle du travail droit, persévérant, mettant leur formation intellectuelle et leur acquis à la disposition des autres et se dévouant pour eux.

Pierre Duparc est attaché à Annecy et au Genevois par sa famille paternelle qui y est implantée avec certitude depuis le début du XVI^e siècle ; l'historien note, dès 1372 dans la châtellenie de Mornex et probablement à Arbusigny, la présence d'un « Dou Parc » parmi les contribuables sur lesquels pèse un subside, levé par Amédée III de Genève à l'occasion des fiançailles de sa fille Catherine avec Amédée de Savoie-Achaïe³. Un de ses ancêtres de Pierre Duparc, Claude (1686 – 1778), est reçu bourgeois d'Annecy le 4 février 1709.

Du côté de sa famille maternelle, P. Duparc, est lié à la région d'Aix-les-Bains où il demeure l'été d'abord dans la belle demeure de Marlioz, puis dans sa résidence de Pugny-Chatenod.

¹ Les dénominations antérieures sont restituées le 27 juillet 1945 : Grandchamp, Georges, « Les rues d'Annecy », in *Annesci*, n° 42, tome 1, Société des amis du vieil Annecy, Annecy, 2006, 384 p. Voir en particulier « les rues de Vichy », pp. 71-83.

² Il est l'auteur du cliché représentant les premiers skieurs devant le chalet Hôtel du Semnoz (vers 1910) : Grandchamp, Georges, « Le tourisme au Lac d'Annecy », in *Annesci*, n° 14, Société des amis du vieil Annecy, Annecy, 1967, photographie hors texte, à droite de la p. 80. La place de J. Duparc parmi les skieurs de l'époque héroïque du début du XX^e siècle est rappelée dans l'article consacré au Ski-club annécien : Broissand, Pierre, « Annecy, souvenirs sportifs (1881-1965) », in *Annesci*, n° 35, Société des amis du vieil Annecy, Annecy, 1995, pp. 292-305.

³ J'adresse de vifs remerciements à François Duparc, fils de Pierre Duparc, pour les renseignements qu'il a bien voulu me fournir et pour la confiance qu'il m'a témoignée en portant à ma connaissance le texte « *Une famille* », étude de P. Duparc sur sa famille, inédite à ce jour.

II. Ses études extrêmement brillantes

Pierre Duparc fréquente d'abord le lycée Berthollet à Annecy et obtient son baccalauréat en 1928-1929. Au cours de sa scolarité, il est fréquemment distingué sur le tableau d'honneur et lors des distributions de fin d'année, il reçoit des prix en composition française, en version latine, en thème latin, en histoire ancienne ainsi qu'en version et thèmes grecs⁴.

Puis, il poursuit ses études à l'École des Chartes, fondée par ordonnance de Louis XVIII du 22 février 1821 et réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846. Il y suit un enseignement varié en latin médiéval, philologie, histoire et dans ses diverses sciences auxiliaires.

Il bénéficie notamment du cours d'histoire du droit civil et du droit canonique de Roger Grand qui cherche à montrer comment la théorie trouve son application pratique dans le concret. Son enseignement influence P. Duparc qui occupera d'ailleurs ultérieurement sa chaire à l'École. Il en sort en 1936 avec le diplôme d'archiviste paléographe. Sa thèse qui porte sur l'« Histoire des comtes de Genève du XI^e siècle à 1401 » montre son attachement à la Savoie. Il poursuit d'ailleurs cette recherche, ce qui le conduira à publier un riche volume : cette œuvre basée sur l'exploitation des archives, publiée en 1955 par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, rééditée et complétée en 1978, est devenue un des classiques de la bibliographie médiévale pour l'histoire alpine. Dans cet ouvrage, il montre comment les comtes de Genève abandonnent à l'évêque le pouvoir temporel dans cette ville (traité de Seyssel de 1124 entre Aymon I^{er}, comte de Genève, et l'évêque [Humbert de Grammont](#)). Les comtes de Genève se replient alors à Annecy. À la suite de leurs rivalités avec les comtes de Savoie, leurs terres sont cernées par les possessions savoyardes. En 1401, le comté de Genève est finalement absorbé par Amédée VIII de Savoie. Ce prince et ses successeurs respecteront sa particularité en créant plus tard des apanages, au cours desquels Annecy retrouvera son rôle de capitale (apanage de Philippe de Savoie de 1440 à 1444, apanage de Janus de Savoie de 1460 à 1491, apanage des Genevois-Nemours de 1514 à 1659). Ne se limitant pas

⁴ Arch. dép. Haute-Savoie, 1 T 943.

aux questions politiques, la deuxième partie de cette étude est consacrée à l'histoire des institutions, à l'état social et économique du comté (administration centrale et locale, finances, justice, organisation militaire, société, ressources naturelles, voies de communication et échanges économiques).

Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études et docteur en droit en 1942, il reçoit une double formation d'historien et de juriste qui trouve sa traduction dans les articles et ouvrages qu'il publie. Toute sa vie, il demeure fidèle à ces deux disciplines de l'histoire et du droit.

III. Sa carrière professionnelle

Le 1^{er} janvier 1938, Pierre Duparc est nommé bibliothécaire au Sénat⁵. La guerre l'appelle sous les drapeaux et la suppression du Sénat l'oblige à renoncer à ce poste.

Par un arrêté ministériel du 23 août 1941 il devient archiviste en chef de la Haute-Savoie⁶, où il succède à un talentueux historien, Robert Avezou⁷, poste qu'il occupe jusqu'au 1^{er} juillet 1945. Édouard Baratier lui succède alors à la tête des Archives départementales de la Haute-Savoie. Lors de sa thèse de l'École des Chartes, ses travaux lui avaient déjà permis de bien connaître les archives des comtes de Genève. Malgré cette courte carrière haut-savoyarde où il contribue notamment au classement de la série L⁸, ses nombreux ouvrages et articles d'histoire locale révèlent l'attachement qu'il porte à son département et à sa ville. À la tête des archives de la Haute-Savoie, P. Duparc est donc très rapidement à l'aise pour

⁵ Dossier personnel conservé aux Archives du Sénat.

⁶ Les Archives départementales de la Haute-Savoie conservent un fonds Pierre Duparc (64 J) qui comporte essentiellement un dossier sur les archives de Turin et un autre sur l'École des Chartes (1947-1968). À la date de la publication de cet hommage, ce fonds (0,50 ml) n'est pas communicable car non classé.

⁷ P. Duparc est l'auteur de l'hommage à R. Avezou, archiviste en chef de la Haute-Savoie de 1926 à 1941, qui succéda à Gaston Letonnelier : « Robert Avezou (1899-1993) », in *Revue savoisienne*, 135^e année, Annecy, 1995, pp. 30-34.

⁸ Avezou, Robert, Baratier, Édouard, Duparc, Pierre et Oursel, Raymond *Répertoire de la série L*. Annecy, 1959, 48 p.

orienter les chercheurs dans les différents fonds. Il sait d'ailleurs susciter par ses travaux l'intérêt de nombre d'annécien et de haut-savoyards pour les questions historiques et juridiques.

À compter de 1945, P. Duparc est chargé de différentes fonctions au Ministère des Affaires étrangères⁹ (conservateur aux archives en 1945 ; attaché au service juridique en 1956 ; chef du bureau des traités en 1960).

Puis la réputation de ses travaux le désigne tout naturellement pour succéder à Frédéric Joüon des Longrais, professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École des Chartes, appelé à la retraite. Par décret ministériel du 31 août 1965, il lui succède donc à cette chaire jusqu'à sa retraite en 1981, où séduisant ses élèves par la clarté de ses exposés, il leur apprend l'importance à accorder aux sources ainsi que les méthodes de la critique historique.

Le retour des archives savoyardes de Turin

Il est impossible d'évoquer P. Duparc sans insister sur son intervention personnelle, discrète mais efficace, en vue du rapatriement des archives savoyardes alors conservées à Turin.

Les archives des comtes de Genève¹⁰, au XIV^e siècle, sont conservées au château d'Annecy, dans la Tour de la Reine. Après 1401, Amédée VIII centralise dans sa capitale chambérienne les titres de son nouveau domaine : en 1412, le chartrier des comtes de Genève quitte Annecy pour le château de Chambéry, à dos de mulets, où il est réuni au chartrier des princes de Savoie dans la Tour du Trésor. En 1536, le duc Charles III, devant l'arrivée des troupes françaises à Chambéry, fait transporter à Nice les documents les plus précieux. Un nouveau déménagement amène ces documents, après avoir franchi les Alpes, en 1691 à Turin où ils sont placés à la Chambre des Comptes, puis en 1716 réunis au dépôt des Archives de Cour.

⁹ Dossier personnel conservé par la direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères (carton 27, versement 1720-1970).

¹⁰ Voir l'histoire du chartrier des comtes de Genève : Duparc, Pierre, *Le comté de Genève : IX^e-XV^e siècle*. Genève, 1955, p. 14-17 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXXIX).

Il semble que les documents comptables et en particulier les comptes de châtelainies des comtes de Genève soient restés à Annecy, déposés au XVI^e siècle dans la Tour Perrière, puis transportés au Palais de l'Isle (fin XVI^e siècle), affecté à la Chambre des Comptes des princes apanagés de Genevois. En 1719, Victor-Amédée II ordonne de les expédier à Turin, où ils sont conservés aux Archives camérales.

La plus importante partie des fonds historiques savoyards conservés à Chambéry, dont les Archives de la Maison de Savoie et celles des comtes de Genève qui y étaient restées en 1536, sont transférés à Turin, dont la maison ducale avait fait sa capitale en 1563 sous le règne d'Emmanuel-Philibert, en trois fois (1562, 1691, 1724).

Mais depuis le rattachement de la Savoie à la France en 1860, cette question des archives des anciennes possessions de la Maison de Savoie reste suspendue malgré les réclamations des Conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie. L'article 10 des conventions internationales passées le 23 août 1860 entre Napoléon III et Victor-Emmanuel II prévoyait la remise à la France des « archives contenant les titres de propriété, les documents administratifs, religieux et de justice civile » de la Savoie et du Comté de Nice. Mais le texte inséré dans ces conventions n'est pas suffisamment précis¹¹ et soulève des différences d'interprétation qui ne permettent aucun transfert avant la seconde moitié du XX^e siècle.

P. Duparc, ancien archiviste de la Haute-Savoie, est parfaitement au fait de cette question. Aussi, il alerte le Ministère des Affaires étrangères sur ces très importants fonds d'archives faisant partie du patrimoine historique savoyard.

Sa démarche est couronnée avec succès : la rétrocession de ces documents par le gouvernement italien est prévue dans l'article 7 du traité de Paris du 10 février 1947. Pierre Duparc est ensuite membre de la commission, formée de spécialistes français et italiens qui est chargée d'organiser, sur un plan pratique,

¹¹ L'article 7 indique que « le gouvernement italien remettra au gouvernement français toutes les archives historiques et administratives antérieures à 1860 qui se rapportent au territoire cédé à la France par le traité du 24 mars 1860 et par la convention du 23 août 1860 ».

les modalités de ce transfert. C'est le principe de pertinence territoriale qui est retenu au détriment de celui de provenance et de respect des fonds¹².

P. Duparc appartient ensuite à la délégation française qui doit entreprendre à Turin les négociations décisives. Grâce à ce travail d'expert, l'Italie conserve les fonds dynastiques et piémontais, tandis que sont réintégrés en Savoie les documents l'intéressant territorialement, en exécution des accords des 31 mai et 1^{er} août 1949, qui fixent les modalités d'application du traité de 1947.

Grâce à l'implication de Charles Samaran et de Charles Braibant, le retour en Savoie de ces archives savoyardes peut avoir lieu, après des études approfondies de Pierre Duparc, Robert-Henri Bautier et Jean Sablou.

Du 31 juillet 1950 au 31 juillet 1951, en quatre envois successifs 175 caisses de documents, près de 900 cartons ou liasses de documents, plus de 4 000 registres et près de 9 000 rouleaux de comptes sont transportés de Turin à Chambéry. Le poids global en fut évalué par R.-H. Bautier entre 15 et 16 000 kilos. Quatre caisses d'archives du comté de Nice, arrivées à Chambéry, furent réexpédiées en 1952 aux Archives départementales des Alpes-Maritimes. Depuis, ces documents constituent des sources essentielles pour de nombreux chercheurs.

Lors de la séance de la Commission supérieure des Archives de France, le 10 juin 1954, il est décidé de la répartition de ces archives rapatriées entre les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Mais, comme pour rappeler l'histoire particulière de la Maison de Savoie et les vicissitudes de ces documents, il est décidé que ceux-ci forment une seule et unique série : SA¹³ (archives de l'ancien duché de Savoie), dont la cotation est continue que les pièces soient conservées à Chambéry ou à Annecy.

Des instructions ministérielles prescrivent de transférer aux Archives départementales de la Haute-Savoie les fonds des provinces, des abbayes, prieurés et bénéfices des Archives de Cour situés dans les limites de

¹² Perret, André, « La réintégration des archives savoisiennes de Turin », in *Comité des travaux historiques. Section d'histoire moderne et contemporaine. Actes du 77^e congrès des sociétés savantes*, Paris, 1952, pp. 563-572.

¹³ Perret, André, Oursel, Raymond, Mariotte, Jean-Yves, Roubert, Jacqueline ; Chamson, André (avant-propos). *Archives de Cour SA 1 à SA 259*. Annecy, 1966, 145 p.

ce département, ainsi que les registres provenant de l'ancienne Chambre des Comptes de l'apanage des Genevois-Nemours et les comptes de châtelainies rendus à l'administration des comtes de Genève. Ces envois furent effectués en 1955, après un minutieux triage¹⁴.

Au cours du XIX^e siècle, les Savoyards ne s'étaient pas désintéressés pas de ces riches fonds d'archives conservés à Turin, notamment en raison du renouvellement des études historiques. Nombre d'entre eux se rendirent dans la capitale piémontaise pour analyser et copier les documents : citons parmi ces érudits, sans en dresser une liste exhaustive, Léon Ménabréa, Pantaléon Costa de Beauregard, Amédée de Foras, Auguste Dufour, François Rabut. Les archivistes de la Savoie et de la Haute-Savoie, Gabriel Pérouse et Max Bruchet, publièrent non seulement des instruments de recherche mais aussi des précieuses publications de grande valeur. Ces travaux historiques furent poursuivis par leurs successeurs Pierre Bernard et Gaston Letonnelier puis Robert Avezou. Mais leur conservation et donc leur consultation sur place à Chambéry et à Annecy permit à ces fonds d'archives d'être plus facilement accessibles, donc particulièrement utiles : depuis 1951 ils ont fait l'objet de recherches constantes de la part d'historiens savoyards et ont donné lieu à plusieurs thèses de l'École des Chartes, des thèses universitaires, de nombreux mémoires de maîtrise, de diplôme d'études approfondies (DEA) ou encore des travaux d'amateurs.

IV. Les travaux de Pierre Duparc

Après avoir présenté sa communication « À propos du trafic transalpin par la Savoie au Moyen-Age », publiée dans la *Revue savoisienne* de 1952, Pierre Duparc poursuit ses recherches en histoire économique lors du 85^e Congrès national des sociétés savantes, à Chambéry en 1960 : il apporte une nouvelle contribution sur les courants commerciaux dans les Alpes avec son intervention sur « Un péage savoyard sur la route du Mont-Cenis aux XIII^e et XIV^e siècles : Montmélian ». En procédant au dépouillement des comptes de ce péage, situé au croisement de la route d'Italie et de la voie menant au Dauphiné, il fournit

¹⁴ P. Duparc indique d'ailleurs que les documents restitués se trouvent actuellement aux Archives de la Savoie à Chambéry. « Mais une équitable répartition doit être faite à bref délai entre ce dépôt et celui des Archives de la Haute-Savoie à Annecy » : *Le comté de Genève : IX^e-XV^e siècle, op. cit.*

des informations complètes sur ce péage, l'important trafic des draps de France, venus des foires de Champagne, des futaines d'origine orientale, des draps de Florence, de la laine des Flandres, de l'alun d'Asie mineure, des toiles de Champagne, des cuirs, de l'huile, des épices, de la mercerie et d'autres produits. Ces échanges commerciaux déclinent à partir de la fin du XIII^e siècle en raison de la décadence des foires de Champagne et du déplacement vers le Simplon ou le Saint-Gothard du trafic international.

La *Bibliothèque de l'École des Chartes* publie en 1951 son étude sur « Les cluses et la frontière des Alpes ». Il montre comment dans ces étranglements de vallées, connus dans la toponymie sous le nom de cluses, se sont fixées dès le Bas-Empire et le Haut Moyen Age, les frontières politiques, et non sur la ligne de faîte, aisément franchissable par des cols.

Dans le *Bulletin philologique et historique* de 1962, avec son étude « Évolution démographique de quelques paroisses de Savoie depuis la fin du XIII^e siècle », il nous fait bénéficier d'une belle étude démographique pour un ensemble de communes, depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours, ce qui est exceptionnel étant donné le manque habituel de sources suffisantes. Il souligne les périodes de croissance (la fin du XIII^e siècle ; le début du XVI^e siècle ; le milieu du XVIII^e siècle jusqu'aux alentours de 1850) mais aussi les périodes de déclin (peste noire de 1348-1349 ; XVII^e siècle et début du XVIII^e siècle en lien avec les épidémies et les guerres ; depuis le milieu du XIX^e siècle, le mouvement de baisse est devenu continu et ses proportions sont devenues considérables en raison de l'émigration des campagnes vers les villes).

Dans son article (1964) sur « Le cimetière, séjour des vivants (XI^e-XII^e siècle) », il montre qu'à cette époque, les cimetières sont un lieu attractif pour les vivants, qui y installent des habitats permanents placés sous la protection de l'Église, jouissant de droit d'asile de la paix de Dieu. Les hommes y pratiquent le commerce, jouent, dansent, représentent des mystères ou s'adonnent encore à la culture et à l'élevage.

Il expose en 1958 que les confréries, qui se confondaient avec les communautés primitives d'habitants, ont joué un rôle important dans la vie sociale, du Moyen Age à la Révolution (« [Confréries du Saint-Esprit et communautés d'habitants au Moyen Âge](#) »).

Dans son domaine de prédilection, l'histoire des institutions et du droit, ses recherches sont particulièrement fructueuses comme en témoignent ses travaux publiés dans *Le Bulletin philologique et historique*, publié par le Comité des Travaux historiques et scientifiques, la *Bibliothèque de l'École des Chartes* et la *Revue historique de droit français et étranger*.

Avec « Une communauté pastorale en Savoie : Cheravaux », située dans l'actuelle paroisse de Montriond, en Chablais, il donne les explications nécessaires sur l'institution de la dîmerie et sur la communauté des Jomarons.

Son article « L'Auciège, une redevance féodale alpestre » nous éclaire sur une redevance féodale en lait et en fromages.

En 1961, au congrès national des sociétés savantes de Montpellier, il propose une communication sur « Le sauvement », protection accordée aux habitants groupés autour de leur église en lien avec l'institution de la paix de Dieu. Ce moyen de favoriser le peuplement finit par se confondre au XIII^e siècle avec le droit de garde plaçant le patrimoine des églises sous la protection seigneuriale.

Dans son étude sur « Les tenures en hébergement et en abergement » (1964), il établit une distinction très nette entre ces deux modes de contrats : l'abergement, très utilisé en Savoie, est un contrat emphytéotique, par lequel des terres sont cédées pour une durée perpétuelle, moyennant un droit d'entrée (introge) payé à l'entrée en possession, et un cens annuel. Quant à l'hébergement, il désigne, notamment dans la France de l'Ouest, une petite exploitation individuelle créée aux dépens de la forêt, de la lande ou du marais. À son contraire, l'abergement correspond à une zone de défrichement et de peuplement collectif aboutissant à la création de villages. P. Duparc examine minutieusement les aspects

économiques, sociaux et juridiques qu'implique ce mode de tenures et en étudie l'évolution au cours de la période médiévale.

Depuis la publication, en 1942, de sa thèse de droit (*Les origines de la grâce dans le droit pénal romain et français du Bas-Empire à la Renaissance*), il n'interrompt pas ses recherches sur l'histoire du droit. En 1965, il examine « La pénétration du droit romain en Savoie » en examinant pour cela des chartes privées et les plus anciens documents notariaux. P. Duparc s'inscrit en faux contre l'hypothèse émise par la plupart des savants, suivant laquelle le cheminement de ce droit en France s'était effectué par la voie maritime puis en remontant la vallée du Rhône. Il montre que la propagation de ce droit romain en Savoie s'est faite par la route du Mont-Cenis dès le début du XIII^e siècle ; il souligne en particulier l'influence de la ville de Suse, où les comtes de Savoie disposaient de praticiens du droit.

Il publie également, en 5 volumes, le *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*.

P. Duparc entreprend l'édition de l'instrument du procès qui, un quart de siècle après l'exécution de Jeanne, aboutit à une sentence déclarant la nullité de la condamnation de la Pucelle. Le texte du procès dûment établi comprend deux volumes. Une deuxième partie, constituant le troisième tome, est consacrée à la traduction française de l'instrument latin enrichie d'une annotation historique, une troisième partie, formant le quatrième tome, à l'étude du procès et en particulier aux commentaires juridiques, ainsi qu'aux index.

Pour cette édition, P. Duparc prend comme base le manuscrit Stowe 84, conservé à Londres, car il n'a jamais été utilisé et aussi à cause de son origine particulière : il s'agit probablement de l'exemplaire royal qui fut déposé au Trésor des chartes. Après en être sorti, au début du XVIII^e siècle, il se trouve entre les mains de Charles du Lys, avocat à la Cour des aides, qui l'utilise lors de recherches généalogiques afin de se rattacher à la famille de Jeanne d'Arc. Cet exemplaire passe ensuite en Angleterre, peut-être avec un émigré lors de la Révolution française ; il fait partie au début du XIX^e siècle, de la collection Stowe avant d'être acquis par le *British Museum*.

Avec ce travail considérable, P. Duparc montre comment après la mort de Jeanne à Rouen le 30 mai 1431, sa famille en appelle au pape Calixte III pour réhabiliter sa réputation.

Son champ d'étude et sa curiosité d'esprit ne se limitent pas au Moyen Age. Il publie par exemple en 1969, pendant son séjour au Quai d'Orsay, deux volumes consacrés à Venise et à la Turquie, dans la collection *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution (1648-1789)* (tomes XXVI et XXIX).

Pierre Duparc contribue également à *l'Encyclopédie de Genève* : il participe au tome 4, consacré aux institutions politiques, judiciaires et militaires et publié en 1985. Il traite des « origines du pouvoir épiscopal » ainsi que « Du droit romain aux franchises d'Adhémar Fabri ».

V. Pierre Duparc et les sociétés savantes de Savoie

La collaboration de P. Duparc au sein des sociétés savantes savoyardes est également très étroite.

1. L'Académie florimontane

Il est élu membre associé de l'Académie florimontane en 1937, membre effectif en 1944 et membre d'honneur en 1970, succédant à Georges Martin¹⁵. Il est impossible de citer les nombreuses études qu'il a

¹⁵ P. Duparc est l'auteur de l'hommage à son prédécesseur G. Martin, ancien vice-président de l'Académie florimontane et professeur de lettres, dont P. Duparc fut un de ses élèves : « Georges Martin (1863-1943) », in *Revue savoisienne*, 84^e année, Annecy, 1943, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 94-100.

Notons aussi que son grand-père le docteur Claude-Marie Duparc est membre effectif de l'Académie florimontane en 1879 ; il est notamment l'auteur d'un « Tableau des maladies qui ont causé les décès à Annecy en 1879 », in *Revue savoisienne*, 21^e année, Annecy, 1880, pp. 10-11 et d'un « Bulletin des décès causés par les principales maladies régnantes, d'après les déclarations de l'Etat civil du 1er janvier au 31 décembre 1881 », in *Revue savoisienne*, 22^e année, Annecy, 1881, pp. 122.

consacrées à sa ville natale parues dans la *Revue savoisienne* de l'Académie florimontane ou dans *Annesci* par la Société des amis du vieil Annecy.

Dès 1943, il fait partager les florimontans de son érudition et de son esprit critique à travers trois articles : il donne avec son article intitulé « Naissance et jeunesse d'Eustache Chapuys » des informations inédites sur la formation de cet annécien qui fonda le collège de Savoie à l'université de Louvain et devint ambassadeur de Charles-Quint. Il rappelle l'établissement des Burgondes en Savoie il y a 1500 ans (« Un anniversaire : 443-1943 »). Enfin, il étudie « Un voisin de Voltaire » Jean-Joseph Hugonnet, curé de Meyrin de 1758 à 1788, notamment dans sa correspondance avec la famille de Pingon, propriétaire du château de Marlioz.

En 1944, il se charge du compte rendu du concours de poésie. Il regrette le faible nombre de participants, quatre seulement, et souhaite donner plus de publicité à ce concours : « depuis Samain, [il] n'a plus joué le moindre rôle dans le mouvement poétique français. La modicité des prix ne suffit pas à expliquer le fait car les débutants recherchent plus l'honneur que l'argent. Il serait très souhaitable que la fondation Andrevetan permît à quelques jeunes poètes de se révéler. Il n'en manque pas en France ».

L'année suivante (1945), en étudiant le manuscrit de « La savoysiade d'Honoré d'Urfé », conservé à la Bibliothèque nationale de France, il montre que le sujet et le style de cette épopée historique en vers du début du XVII^e siècle sont assez décevants et sans véritable intérêt pour les Savoyards. Son analyse l'autorise toutefois à qualifier H. d'Urfé d'un des chantres de la montagne.

Avec sa suite d'articles (1942, 1955 et 1961) intitulés « Notes complémentaires sur le Château d'Annecy », il donne dans la *Revue savoisienne* un éclairage novateur sur cette ancienne résidence des comtes de Genève, puis des ducs de Genevois-Nemours. Il complète les données archéologiques que Max Bruchet, un de ses prédécesseur en Haute-Savoie, avait établi. Il souligne particulièrement le croquis à la plume représentant cette demeure, sur un compte de la châellenie d'Annecy au début du XV^e siècle, où flotte, au lendemain du rattachement du comté de Genève et d'Annecy au comté de Savoie, au sommet du château l'étendard à la croix de Savoie.

En 1951, il participe aux commémorations du centenaire de la renaissance de l'Académie florimontane avec sa communication : « La question du rattachement de la Savoie à la France à l'époque de la première Académie Florimontane ». Il montre comment, entre 1607 et 1610, la Savoie est pénétrée d'influences françaises et comment, 250 ans avant 1860, était envisagé l'échange par la maison de Savoie du berceau de la dynastie comtale contre la Lombardie. L'assassinat d'Henri IV fit échouer ce projet.

Deux personnages d'Ancien Régime à Annecy retiennent son intérêt, respectivement en 1962 et 1965 : c'est d'abord le cas d'« Un homme d'affaires à Annecy au XVII^e siècle », article dans lequel P. Duparc présente à travers les quelques traces conservées dans les archives l'activité de Claude Audé, marchand épicier, apportant ainsi sa contribution à l'histoire sociale et économique de la ville. Avec « Un artiste d'Annecy à la fin du Moyen Âge », en exploitant judicieusement les 158 articles de l'inventaire après décès de Nicolas Dabert, il nous livre ce que contenait l'atelier de ce peintre, sculpteur, verrier et orfèvre.

En 1984, il présente le commentaire d'un document relatif à l'Annexion de la Savoie à la France en 1860 : Joseph Dufour, ancien magistrat, propose à la signature de ses compatriotes de Rumilly une adresse favorable au rattachement. Cette action le fit désigner parmi les délégués de la Savoie devant se rendre auprès de Napoléon III. De son hôtel parisien, J. Dufour fait part de ses impressions à l'architecte annécien Prosper Dunant : il raconte le charme de l'impératrice et la soirée aux Tuileries. L'empereur annonça que l'ancien duché formerait deux nouveaux départements qu'une consultation populaire aurait lieu. Sans cette députation, affirme J. Dufour, le Chablais et le Faucigny auraient été cédés à la Suisse. Les délégués déclarèrent que les autres provinces, dans une telle situation, voteraient contre le rattachement.

Enfin, l'Académie florimontane le charge de prononcer la conférence d'usage lors de sa rentrée solennelle au château de Montrottier le 30 septembre 1995. Il entretient alors son auditoire du sujet suivant : « Les divertissements des siècles passés à Annecy ».

2. La Société des amis du vieil Annecy

Pierre Duparc est aussi l'auteur ou le collaborateur de plusieurs numéros de la revue de la Société des amis du vieil Annecy. Il participe aux deux premiers numéros en 1953 et 1954 : dans le premier, il fournit une riche documentation iconographique avec ses *Vues anciennes du château d'Annecy*. Quant au second, en étudiant « L'église Saint Maurice et les origines d'Annecy », il établit que cette église paroissiale est fondée vers 1100 par le monastère de Talloires.

Les numéros 19 et 20 d'*Annesci* (« La formation d'une ville, Annecy jusqu'au début du XVI^e siècle ») figurent encore, près de 40 ans après leur parution, parmi les titres incontournables de la bibliographie annécienne. Cette recherche, « fait d'un amour de jeunesse pour la ville qui l'a vu naître » pour reprendre son expression, montre le destin singulier de celle-ci, ses rôles divers (centre industriel et urbain, capitale politique, siège d'évêché) et sa croissance. De riches annexes prouvent son intérêt pour les sources et sa rigueur d'historien : il établit par exemple une nouvelle édition des franchises de la ville, propose une liste des artisans de la fin du XV^e siècle d'après les registres de délibérations du Conseil de ville, établit de nombreuses cartes.

Pierre Duparc offre enfin en 1997, avec son numéro 36 sur *Villes à arcades, villes à portiques : le Vieil Annecy*, aux Amis du Vieil Annecy une dernière étude sur leur ville dans laquelle il témoigne une nouvelle fois de son attachement particulièrement fidèle à sa cité natale. Il examine minutieusement les conditions dans lesquelles la ville s'est édifiée et met en exergue une de ses spécificités qui frappe les visiteurs : les rues à arcades. L'intérêt de ce travail, complément naturel de ses précédentes études, vient notamment du fait qu'il établit des comparaisons avec d'autres villes dotées de dispositions analogues, en particulier dans l'arc alpin.

Il faut mentionner aussi l'ouvrage relatif au lac d'Annecy publié en 1943 avec la collaboration de son épouse Suzanne Duparc : il fait une belle évocation avec *Le lac d'Annecy dans ses montagnes : souvenirs historiques et littéraires* en réutilisant les textes d'anciens auteurs. Toujours avec le concours de son épouse, il publie en 1945 *Vieil Annecy, scènes et portraits*, illustré de dessins à la plume de Philippe

Kaepelin. Déjà en 1942, il avait publié le manuscrit inédit *Description d'Annecy et de quelques autres lieux de l'apanage de Genevois au XVII^e siècle*, précédé d'une notice sur le sujet dans la *Revue savoissienne* l'année précédente.

3. L'Académie de Savoie

Le 21 décembre 1955, il est élu membre agrégé de l'Académie de Savoie, membre effectif le 16 octobre 1968 et prononce son discours de réception à l'Hôtel de ville de Chambéry le 6 octobre 1969 en présence de S. M. Marie-José de Savoie, sous la présidence du docteur Tissot. Avec ses « Remarques sur quelques traits originaux de l'ancien droit savoyard », le conférencier, après avoir rappelé le caractère spécifique de l'histoire de la Savoie, souligne les structures sociales et les règles juridiques, essentiellement privées, qui furent propres à la Savoie avant la Révolution. Le texte est publié ultérieurement dans les Mémoires de l'Académie de Savoie.

L'archiviste de la Savoie André Perret est chargé de répondre à son discours de réception¹⁶, dont voici un extrait : « Monsieur et cher Confrère, Depuis bientôt cent cinquante ans l'Académie de Savoie accueille dans son sein les Savoyards qui ont particulièrement honoré les sciences, les lettres et les arts. Comme toutes les institutions humaines, notre Compagnie ne saurait prétendre à une totale infailibilité. La rigueur de nos statuts et de nos usages restreignent le nombre de nos membres, imposent à nos choix des délais et un double scrutin [...]. Vos mérites, qui ont entraîné une adhésion unanime, sont de ceux qui ne se discutent pas. »

P. Duparc fait partie des érudits de Haute-Savoie qui ont l'honneur d'être admis comme membres effectifs résidants au sein de l'Académie de Savoie : François Plagnat (1954), Louis Armand (1969), Clément Gardet (1973), Paul Guichonnet (1987), Georges Grandchamp (1992), Pierre Soudan (1994), Georgette Chevallier (1998), Marie-Thérèse Hermann (2000), Joseph Ticon (2000) et d'autres depuis.

¹⁶ J'adresse ici de vifs remerciements à Paul Dupraz, de l'Académie de Savoie, qui a retrouvé le discours inédit d'André Perret.

Merci aussi à Danièle Neirinck, Élisabeth Rabut et Bernard Barbiche, consœurs et confrères de Pierre Duparc.

Pierre Duparc fait bénéficier cette compagnie de son sens de la précision historique au travers de plusieurs communications ou articles et notamment :

- « La pénétration du droit romain en Savoie » le 27 juillet 1965 ;

- « Les origines de Chambéry » le 16 septembre 1970 ;

- « Commentaires sur un document » le 25 septembre 1974 ;

- « Les aspects particuliers de franchises de Chambéry » le 12 juillet 1976 ;

- « La sauvegarde de l'art français » le 21 septembre 1977 ;

- « La révolution de 1848 et le projet de Consulat à Chambéry » le 21 septembre 1983. Le conférencier rappelle les troubles provoqués en Savoie par l'expédition des Voraces, Lyonnais ou Savoyards émigrés à Lyon, venus de cette ville pour annexer la Savoie à la République française. Entrée à Chambéry le 3 avril 1848, cette troupe met en fuite les autorités de la monarchie sarde mais est finalement repoussée par la population. Il évoque également le projet d'établissement d'un consulat français à Chambéry, destiné à défendre les intérêts des Français en Savoie, préparer l'assimilation de la Savoie à la France et diriger l'émigration de Savoyards. Mais par suite de la chute de la Seconde République, ce projet ne vit pas le jour.

- « Les convers dans les Chartreuses au Moyen-Age » le 26 septembre 1984 ;

- « Les modes de vie pastorale en Auvergne et en Savoie » le 19 juin 1985, où il compare ces deux régions à vocation pastorale.

- « Les arcades de Savoie et d'ailleurs » le 16 juin 1993. Il montre dans cette communication comment les arcades de pierre ont succédé, à compter de la fin du XVI^e siècle, aux porches et portiques en bois pour limiter les incendies et permettre des avancées sur la rue en préservant un passage pour les piétons. Au-delà des exemples haut-savoyards (Annecy, Alby, Thônes..), il montre comment ce type de bâti est répandu en France et en Italie du Nord.

- le 25 mai 1991, à l'occasion de la séance solennelle d'accueil de la princesse Marie-Gabrielle de Savoie, il évoque « La présence de la Savoie dans l'empire Byzantin » en insistant particulièrement sur la figure d'Anne de Savoie, impératrice de Byzance et régente de l'empire d'Orient, née vers 1305 au château de Chambéry.

- « Les événements de 1848 en Savoie et la mission de Félix Mornand ».

Les 7 et 8 septembre 1968, à Saint-Jean-de-Maurienne, il assume la présidence du Congrès des Sociétés savantes de Savoie. À cette occasion, chacun apprécie l'autorité, la science mais aussi l'humour avec lesquels il préside ces assises. Son propos introductif est l'occasion pour lui de rappeler la grande utilité des sociétés savantes, si nombreuses dans l'ancien duché de Savoie.

Il intervient, en avril 1990, lors de la table ronde d'Annecy, portant sur *L'économie ecclésiastique à la fin du Moyen Age. Autour des collégiales de Savoie*. Il examine comment sont créées ces douze collégiales (fin XIV^e-début XVI^e siècle) qui se trouvaient alors dans le diocèse de Genève pour moitié et dans ceux de Grenoble, Tarentaise et Maurienne pour l'autre moitié. Dans deux cas, leur fondation remonte avant le début du Grand Schisme d'Occident (1378) et un cas après le Concile de Trente. Il montre aussi comment la Réforme catholique et ce Concile, avec les nouvelles institutions de l'Église, marquent l'arrêt de ces fondations.

Fin connaisseur des sources de l'histoire savoyarde et de son histoire, on doit aussi à Pierre Duparc la préface de *L'Atlas historique français (Monumenta Historiae Galliarum)* relatif à la Savoie publié en 1979 par le CNRS et placé sous la direction de Jean-Yves Mariotte et d'André Perret.

L'œuvre de Pierre Duparc est considérable ; elle lui vaut de recevoir en 1956-1957 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le prix Gobert, prix fondé en [1834](#) et destiné à récompenser « le morceau le plus éloquent d'histoire de France, ou celui dont le mérite en approchera le plus ». Il est amené à

présenter une savante communication sur « La Sapaudia » gallo-romaine devant l'Académie. Il est officier de l'ordre national du Mérite en 1974, puis officier de la Légion d'honneur en 1982, et chevalier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

À l'École des Chartes, Pierre Duparc avait fait la connaissance de sa jeune consœur Suzanne Quioc¹⁷ ; de leur union le 13 avril 1937 naîtront trois enfants : Anne, Laure et François.

Pierre Duparc décède à Paris le 15 juillet 2003.

J'ai eu le grand honneur de présenter les travaux de Pierre Duparc, présentation qui en raison de leur nombre et de leur importance, ne saurait être exhaustive. C'est pourquoi j'ai pris volontairement le parti de présenter ceux qui m'ont paru les plus significatifs, en insistant aussi sur ses contributions pour les sociétés savantes.

Si la plus grande partie de sa carrière l'a amené à être loin de la Savoie, cet homme de science et de culture lui est resté fidèle et lui a consacré une part considérable de ses travaux.

Il a fortement contribué à l'histoire d'Annecy et plus largement à celle de l'ancien duché de Savoie, poursuivant ainsi la tradition des archivistes départementaux de la Haute-Savoie depuis 1860.

Julien Coppier

Attaché de conservation du patrimoine

¹⁷ Suzanne Quioc (Autun, 13 août 1913 ; †Pugny-Chatenod, 14 juin 1999) ; archiviste paléographe, elle consacre sa thèse à « La Chanson de Jérusalem : étude historique et critique ». Élève diplômée de l'École pratique des hautes études (1943), ingénieur au CNRS (1962-1979), elle est notamment l'auteur de plusieurs travaux sur la croisade avec notamment : « La Chanson d'Antioche : édition du texte d'après la version ancienne », dans [Documents relatifs à l'histoire des croisades](#), n° 11, Paris, 1976, 581 p. Elle contribue aussi très largement à la publication posthume de Roger Grand, *Recherches sur l'origine des Francs*, Paris, 1965, 220 p.

Membre effectif de l'Académie florimontane et membre de son comité

L'initiative de cette notice biographique est due à M. Georges Grandchamp qui, empêché, m'a accordé toute son amicale confiance en me chargeant de cet hommage ; je lui adresse, ainsi qu'à M. Paul Dupraz, tous mes remerciements pour les renseignements qu'ils ont portés à ma connaissance.

Une notice nécrologique est consacrée à Pierre Duparc par G. Giordanengo, in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CLVIII, Paris, 2006, pp. 594-596.

Bibliographie de P. Duparc

Histoire du droit

Les origines de la grâce dans le droit pénal romain et français du Bas-Empire à la Renaissance, thèse pour le doctorat, Paris, 1942. 196 p.

« Les actes du traité de Munster de 1648 entre la France et l'Empire », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CVII, Paris, 1947-1948, pp. 3-12.

« Droit international public », in *Encyclopédie Clartés*, vol. 12, 1959 et 1964, pp. 1-10.

« La Commendise ou commende personnelle », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CXIX, Paris, 1961, pp. 50-112.

Traités et accords en vigueur. Liste des engagements bilatéraux souscrits par la France en vigueur au 1^{er} janvier 1958, Paris, 1962, 112 p.

« Le Tensement », in *Revue historique du droit français et étranger, série 4*, vol. XL, Paris, 1962, pp. 43-63.

« Le sauvement », in *Bulletin philologique historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques-année 1961*, Paris, 1963, pp. 389-433.

« Les tenures en hébergement et en abergement », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CXXII, Paris, 1964, pp. 5-88.

« La pénétration du droit romain en Savoie », in *Revue historique de droit français et étranger, série 4*, vol. XLIII, Paris, 1965, pp. 22-86.

« [Leçon d'ouverture du cours d'histoire du droit privé et canonique à l'École des chartes](#) », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CXXIV, Paris, 1966, pp. 5-29.

« La conclusion du traité de Troyes », in *Revue historique de droit français et étranger*, série 4, vol. XLIX, Paris, 1971, pp. 50 -64.

« Libres et hommes liges », in *Journal des Savants*, Paris, avril-juin 1973. pp. 81-98.

« Le troisième procès de Jeanne d'Arc », in [Comptes rendus. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres](#) , 1978, pp. 28-41.

« *Dilaceratio corporis* », in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* 1980-1981, Paris, 1982, pp. 361-384.

« La délivrance d'Orléans et la mission de Jeanne d'Arc », in *Jeanne d'Arc, une époque : colloque d'histoire médiévale à Orléans, octobre 1979*, C.N.R.S. Paris, 1982. pp. 153-158.

« Jeanne d'Arc controversée », in *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 28, Compiègne 1982, pp. 217-229.

« 'Captenh' et 'Amparansa' », in *Les pays de la Méditerranée occidentale*, 1983, pp. 49-59.

Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc. 5 vol., Paris, 1986-1989.

« À propos des lettres de Jeanne d'Arc », in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1989, pp. 71-80.

Histoire locale

« Histoire des comtes de Genève du XI^e siècle à 1401 », in *Positions des thèses de l'École des Chartes*, Paris, 1936, pp. 37-41.

« Un manuscrit du XVII^e siècle sur le duché de Genevois », in *Revue savoisienne*, 82^e année, Annecy, 1941, pp. 143-150.

Description d'Annessy et de quelques autres lieux de l'apanage de Genevois au XVII^e siècle, introduction de P. Duparc, Annecy, 1942, 49 p.

« Notes complémentaires sur le château d'Annecy », in *Revue savoisienne*, 83^e année, Annecy, 1942, pp. 100-112.

Le lac d'Annecy dans ses montagnes : souvenirs historiques et littéraires, par P. et S. Duparc, bois gravés de Marie Biennier, Annecy, 1943, 62 p.

« Naissance et jeunesse d'Eustache Chapuys », in *Revue savoisienne*, 84^e année, Annecy, 1943, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 27-30.

« Un voisin de Voltaire », in *Revue savoisienne*, 84^e année, Annecy, 1943, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 104-109.

« Un anniversaire : 443-1943 », in *Revue savoisienne*, 84^e année, Annecy, 1943, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 33-35.

« Georges Martin (1863-1943) », in *Revue savoisienne*, 84^e année, Annecy, 1943, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 94-100.

« Rapport sur le concours de poésie 1943 », in *Revue savoisienne*, 85^e année, Annecy, 1944, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 12-15.

« L'Auciège, une redevance féodale alpestre », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CV, Paris, 1944, pp. 99-122.

« La savoysiade d'Honoré d'Urfé », in *Revue savoisienne*, 86^e année, Annecy, 1945, 3^e et 4^e trimestres, pp. 60-64.

« Deux chansons politiques », in *Cahiers de Savoie*, 5^e année, Chambéry, 1^{er} et 2^e trimestres 1945, pp. 74-78.

Vieil Annecy, scènes et portraits, par P. et S. Duparc, dessins à la plume de Philippe Kaepelin, Annecy, 1945, 77 p.

« La veuve Fontaine imprimeur d'Annecy », in *Cahiers de Savoie*, 6^e année, Chambéry, 1^{er} et 2^e trimestres 1946, pp. 53-56.

« Un savoyard de Paris, Antoine Dufournet », in *Revue savoisienne*, 89^e année, Annecy, 1948, 3^e et 4^e trimestres, pp. 154-158.

« Pour une monographie d'Annecy », in *Revue savoisienne*, 91^e année, Annecy, 1950, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 60-61.

« La question du rattachement de la Savoie à la France à l'époque de la première Académie Florimontane », in *Célébration du centenaire de la renaissance de l'Académie Florimontane*- 30 juin-1^{er} juillet 1951, Annecy, 1951, pp. 80-88.

« Les cluses et la frontière des Alpes », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. CIX, Paris, 1951, pp. 5-31.

« À propos du trafic transalpin par la Savoie au Moyen-Age », in *Revue savoisienne*, 93^e année, Annecy, 1952, pp. 196-198.

« Vues anciennes du château d'Annecy », in *Annesci*, n° 1, Annecy, 1953, pp. 40-46.

« L'église Saint-Maurice et les origines d'Annecy », in *Annesci*, n° 2, Annecy, 1954, pp. 17-23.

Le comté de Genève : IX^e-XV^e siècle ». Genève, 1955, 607 p. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXXIX).

« Notes complémentaires sur le Château d'Annecy », in *Revue savoisienne*, 96^e année, Annecy, 1955, 3^e et 4^e trimestres, pp. 105-112.

« Deux chansons révolutionnaires. Les sans-culottes et la Savoie », in *Revue de Savoie*, Chambéry, 1957, pp. 138-140.

« La Sapaudia », in [Comptes rendus. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres](#), 1958, vol. 102, n° 4, pp.371-384.

« Les communautés du Saint-Esprit en Savoie », in *Revue de Savoie*, Chambéry, 1958, 4^e trimestre, pp. 275-284.

« [Confréries du Saint-Esprit et communautés d'habitants au Moyen Âge](#) », in *Revue historique du droit français et étranger*, série 4, vol. XXXVI, Paris, 1958, pp. 349-367 et 553-585.

« Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Revue de Savoie*-numéro spécial du Centenaire 1860-1960, Chambéry, 1960, pp. 13-37.

« Un péage savoyard sur la route du Mont-Cenis aux XIII^e et XIV^e siècles : Montmélian », in [Bulletin philologique et historique \(jusqu'à 1610\) du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1960, Paris, 1961, pp. 145-187.](#)

« Notes complémentaires sur le Château d'Annecy », in *Revue savoisienne*, 101^e année, Annecy, 1961, 1^{er} et 2^e trimestres, pp. 143-154.

« L'Île, sa maison forte et la formation d'Annecy au Moyen Âge », in *Annesci*, n° 9, Annecy, 1961, pp. 11-19.

« Un homme d'affaires à Annecy au XVII^e siècle », in *Revue savoisienne*, 102^e année, Annecy, 1962, 1^{er} et 2^e trimestre, pp. 32-44.

« Évolution démographique de quelques paroisses de Savoie depuis la fin du XIII^e siècle », in *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1962, Paris, 1965, pp. 247-274.

« Un artiste d'Annecy à la fin du Moyen-Age », in *Revue savoisienne*, 105^e année, Annecy, 1965, pp. 61-78.

« Une communauté pastorale en Savoie : Cheravaux », in *Bulletin philologique historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques-année 1963*, [actes du 88e congrès national des Sociétés savantes à Clermont-Ferrand, Paris, 1966](#), pp. 309-329.

« Les cols des Alpes occidentales et centrales au Moyen-Age », in *Actes du colloque sur les cotes des Alpes dans l'Antiquité et le Moyen-Age*, Orléans, 1971, pp. 183-196.

« Un fragment du cartulaire de Tamié », in *Études juridiques et historiques dédiées à monsieur le chanoine Raoul Naz : mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. LXXXIV, Chambéry, 1971, pp. 61-64.

« La fondation du prieuré du Bourget-du-Lac (XI^e siècle) », in *Congrès des sociétés savantes de Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne - 1968*, Belley, 1972, pp. 139-154.

La formation d'une ville, Annecy jusqu'au début du XVI^e siècle. Annecy, 1973-1975, 274 et 260 p. (*Annesci*, n° 19 et 20).

« Les arbitrages de saint Pierre de Tarentaise », in *Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges*, 1974, pp. 1-8.

« L'industrie textile à Annecy avant la Révolution », in *Métiers et industries en Savoie : congrès des sociétés savantes de Savoie à Annecy - 1974*, Annecy, 1976, pp. 123-128.

« Réponse », in *Métiers et industries en Savoie : congrès des sociétés savantes de Savoie à Annecy - 1974*, Annecy, 1976, pp. 13-14.

« Remarques sur quelques traits originaux de l'ancien droit savoyard », in *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 6^e série, tome XI, Chambéry, 1976, pp. 101-110.

« Paroisses disparues de Savoie », in *Vie quotidienne en Savoie : VII^e congrès des sociétés savantes de Savoie à Conflans - 1976*, Aix-les-Bains, 1979, pp. 231-238.

« Les franchises de Saint-Maurice-d'Agaune », in *Mélanges offerts à André Donnet : Vallesia*, vol. 33, 1978, pp. 133-137.

« Originalité des franchises de Genève », in *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XVI, Genève, 1978, pp. 3-22.

Préface de *l'Atlas historique français : Savoie (provinces et pays ayant constitué les actuels départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie et le canton de Genève - Monumenta Historiae Galliarum*, J.-Y. Mariotte et A. Perret (sous dir.). Paris, 1979.

« La naissance d'une capitale : Chambéry aux XII^e et XIII^e siècles », in *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1980, pp. 38-70.

« Une source de l'histoire militaire aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Soldats et armées en Savoie : XXVIII^e congrès des sociétés savantes de Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne - 1980*, Montmélian, 1981, pp. 249-252.

« La maison double des Alpes du nord », in *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1981, pp. 61-72.

De la peinture du Moyen-Âge en Savoie. Un livre d'heures du comte de Piémont futur duc Amédée IX de Savoie. [C. Gardet](#) ; préface de [P. Duparc](#) (pp. 2-6), 1981. 42 p.

« Un règlement de police rurale du XV^e siècle », in *La sociabilité des Savoyards : 29^e congrès des sociétés savantes de Savoie à Samoëns - 1982*, Montmélian, 1983, pp. 121-124.

« Les anciennes législations. Les franchises. Les monarchies », in *Encyclopédie de Genève*, 1982.

« La montagne d'Aufferand. Cinq cent cinquante ans de communauté pastorale », in [Économies et sociétés dans le Dauphiné médiéval : 108^e congrès national des Sociétés savantes - Philologie et Histoire à Grenoble – 1983](#), Paris, 1984, pp. 161-181.

« Un délégué de Rumilly à Paris en 1860 », in *Revue savoisienne*, 124^e année, Annecy, 1984, pp. 25-28.

Préface de *De la peinture du Moyen Âge en Savoie, t. 5, Les Heures d'Aimée de Saluces, vicomtesse de Palignac, et Catherine d'Urfé : aspects internationaux et évolution dans la peinture des États de Savoie au XV^e siècle*, Clément Gardet. Annecy, 1985, 69 p.

« Les origines du pouvoir épiscopal » et « Du droit romain aux franchises d'Adhémar Fabri », in *Encyclopédie de Genève : Institutions politiques, judiciaires et militaires*, t. 4. Lescaze et F. Hirsch (sous dir.). Genève, 1985, 283 p.

« Le premier siècle de l'abbaye d'Hautecombe », in *Vie religieuse en Savoie-Mentalités-Associations : 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie à Annecy - 1986*, Annecy, 1988, pp. 197-214.

« Deux monuments d'Annecy au péril d'une nouvelle archéologie », in *Annesci*, n° 30, Annecy, 1990, pp. 103-112.

« La création des collégiales de Savoie », in *Recherches sur l'économie ecclésiastique à la fin du Moyen Âge. Autour des collégiales de Savoie : actes de la table ronde internationale d'Annecy 26-28 avril 1990*, Mémoires et documents de l'Académie salésienne, t. LXXXVII, Annecy, 1991, pp. 45-52.

« La présence de la Savoie dans l'empire Byzantin », in *Mémoires et documents de l'Académie de Savoie*, 7^e série, t. VI, Chambéry, 1993, pp. 171-182.

« Robert Avezou (1899-1993) », in *Revue savoisienne*, 135^e année, Annecy, 1995, pp. 30-34.

« Les divertissements des siècles passés à Annecy », in *Revue savoisienne*, 135^e année, Annecy, 1995, pp. 153-173.

« Moines et alpages dans le diocèse de Genève », in *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Mémoires et documents de la société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. LVII, 1995, pp. 11-21.

« Ville et arcades. Villes à portiques. Le vieil Annecy », in *Annesci*, n° 36, Annecy, 1997, 244 p.

« Les notables dans l'ancien droit de la Savoie », in *Notables et notabilité dans les pays de Savoie : 32^e congrès des sociétés savantes de Savoie à Moûtiers - 1988*, Montmélian, 1990, pp. 59-66.

« Les événements de 1848 en Savoie et la mission de Félix Mornand », in *Mémoires et documents de l'Académie de Savoie*, 8^e série, t. II, Chambéry, 2001, pp. 219-231.

Autres travaux

« Amitiés amoureuses et lettres inédites de Marie Leczinska », in *Mercur de France*, avril 1947, pp. 632-640 ; mai 1947, pp. 31-43.

« Saint-Cyran dans sa prison », in *Mercur de France*, 1956, pp. 746-750.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution (1648-1789) : Venise, vol. XXVI, Paris, 1958, 356 p.

« Le cimetière séjour des vivants (XI^e-XII^e siècle) », in [Bulletin philologique et historique \(jusqu'en 1610\) du Comité des Travaux historiques et scientifiques-année 1964, actes du 89e congrès national des Sociétés savantes tenu à Lyon, Paris, 1967, pp. 483-504.](#)

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution (1648-1789) : Turquie, vol. XXIX, Paris, 1969, 511 p.

« La Question des 'Sainteurs' ou hommes des églises », in *Journal des Savants*, Paris, 1972, pp. 25-48.

« Discours de M. Pierre Duparc, Président de la Société de l'Histoire de France pendant l'exercice 1978-1979 », in *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1978-1980, pp. 45-51.

« Tombes et Cimetières », in *La Sauvegarde de l'art français*, cahier n° 3, 1983, Paris, pp. 87-101.

« Les activités profanes des chartreux au Moyen Âge », in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1986, pp. 24-42.

